



Licence professionnelle

Gestionnaire de portefeuille clients en cabinet comptable*

Comptabilité
Contrôle
Audit

LP12601A
60 ECTS

Prérequis
Bac +2

Durée
1 an

Localisation
Vesoul / Lure

Modalités
Alternance

- ➔ Nous pouvons vous aider à trouver une entreprise !

Handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec la mission handicap du centre)

*Intitulé exact du diplôme :

Licence professionnelle
Droit, économie, gestion
mention métiers de la gestion et
de la comptabilité : responsable
de portefeuille clients en cabinet
d'expertise parcours
Collaborateur de cabinet
d'expertise comptable

La Licence professionnelle **Gestionnaire de portefeuille clients en cabinet comptable** vise à former des gestionnaires capables d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME (comptes, déclarations fiscales et sociales, conseil ...).

Publics / conditions d'accès

Prérequis :

- ➔ Accès direct à la formation pour les titulaires d'un diplôme de niveau minimal **Bac+2** dans les métiers de la gestion ou comptabilité (ex. BTS CG, gestion de la PME, Titres pro niveau bac+2) ou d'un autre diplôme de niveau minimal Bac+2 après étude de la candidature ;
- ➔ Accès possible par les dispositifs de validation des acquis du Cnam (VAE ou VES) après étude du dossier.

Sélection sur **dossier et entretien** :

- ➔ Examen du dossier de candidature ;
- ➔ Entretien de positionnement pour évaluer la motivation et le projet professionnel du candidat.

Méthodes et moyens

- ➔ **Méthodes pédagogiques** : formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages ;
- ➔ **Moyens pédagogiques** : salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés aux besoins en formation ;
- ➔ **Equipe pédagogique** : formateurs experts dans les unités déployées et/ou bénéficiant d'une expérience professionnelle dans le domaine enseigné.

Conditions de **délivrance** du diplôme

- ⊕ Avoir une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage ;
- ⊕ Avoir validé le diplôme dans un délai maximum de 2 années universitaires consécutives.

Présentation du **parcours**

Le parcours théorique s'articule autour de 5 axes :

- ⊕ **Comptabilité et gestion** : normalisation et réglementation des opérations comptables, gestion financière et budgétaire, création et tenue des comptes d'une entreprise ;
- ⊕ **Juridique et social** : connaissances du droit des affaires, organisation d'un dossier comptable dans le respect des aspects administratifs et juridiques ;
- ⊕ **Fiscal** : connaissances du droit fiscal ;
- ⊕ **Systèmes d'information** : maîtrise et mise en œuvre des outils de dématérialisation de la comptabilité et de la gestion ;
- ⊕ **Communication** : communication professionnelle, anglais général, anglais des affaires.

⊕ **Dispense de plusieurs épreuves du DCG**

Débouchés et poursuite d'études

- ⊕ **Insertion emploi** : gestionnaire de portefeuille clients
- ⊕ **Poursuite d'études** : Master comptabilité / Master RH



Infos **pratiques**

Date de début de la session de formation :

lundi 29 septembre 2025

Durée : 1 an – 458,5 heures de formation

Rythme de l'alternance :

2 jours en formation

3 jours en entreprise

Répartition du temps de la formation :

28 % en formation / 72% en entreprise

Lieux de formation :

-Greta CFA Haute-Saône Nord Franche-Comté

18 rue Edouard Belin à Vesoul (70000)

dans l'enceinte du lycée Edouard Belin

-Lycée Georges Colomb

1 rue Georges Colomb à Lure (70200)



Dossier de candidature à
télécharger :

cnam-bourgognefranchecomte.fr
ou sur demande.



Une question ? Contactez-nous !

Les avantages de l'alternance

Apprendre sur le terrain, décrocher son diplôme en étant rémunéré comme salarié reconnu en entreprise, être accompagné dans son projet professionnel : ce sont les avantages à signer un **contrat d'apprentissage** ou de **professionnalisation** !

Dispositif gagnant-gagnant, l'alternance permet un **équilibre entre formation théorique et mise en pratique** en entreprise.

- ⊕ Formation prise en charge ;
- ⊕ Période de professionnalisation rémunérée ;
- ⊕ Statut salarié ;
- ⊕ Expérience professionnelle ;
- ⊕ Suivi tout au long de votre projet : tuteurs académique et entreprise.

Centre Cnam de Vesoul

Maison des services
9 rue des Casernes
70000 VESOUL

Tél. : 09 74 13 46 09

Greta-CFA HSNFC

18 rue Edouard Belin
70000 VESOUL

Tél. : 03 84 76 07 46

Lycée Georges Colomb

1 rue Georges Colomb
70200 LURE

Tél. : 03 84 89 03 80